



HAL
open science

La composition VN du français a-t-elle un correspondant en anglais ? Similitudes et différences entre la composition VN du français et NN de l'anglais

Florence Villoing

► To cite this version:

Florence Villoing. La composition VN du français a-t-elle un correspondant en anglais ? Similitudes et différences entre la composition VN du français et NN de l'anglais. Dany Amiot. La composition dans une perspective typologique, Artois Presse Université, pp.211-235, 2008. halshs-00530186

HAL Id: halshs-00530186

<https://shs.hal.science/halshs-00530186>

Submitted on 27 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La composition VN du français a-t-elle un correspondant en anglais ?

Similitudes et différences entre la composition VN du français et NN de l'anglais¹

Florence Villoing
UMR 7023 & Université Paris 8- Saint-Denis
Florence.Villoing@u-paris10.fr

Résumé :

La composition Verbe-Nom, qui construit prototypiquement des noms d'instrument et d'agent par composition d'un verbe et d'un nom liés par une relation argumentale de type prédicat-argument, est typique des langues romanes (*ouvre-boîte*, *casse-pied*, en français, *spremilimoni*, en italien). Elle apparaît très rarement dans les langues germaniques (*pickpocket*, *cut throat* en anglais) qui possèdent une composition VN dont le sens construit diffère radicalement (*spielball* 'balle pour jouer', *schreibtisch* 'table pour écrire', en allemand). C'est en revanche la composition NN dont le second nom est un déverbal suffixé, qui, en anglais, prend partiellement en charge le type de relation sémantique propre aux composés VN romans (*pasta-eater*, *truck-driver*).

Je proposerai, dans cet article, de comparer le sens construit des mots composés VN du français et des composés NN dits « synthétiques » de l'anglais, en posant la question de l'héritage de la structure argumentale des noms déverbaux, afin de déterminer si la relation sémantique entre le verbe et le nom d'un composé VN est identique ou non à celle du nom déverbal et du premier nom dans un NN anglais.

1. Introduction

Cet article se donne pour objectif de déterminer dans quelle mesure une règle de morphologie constructionnelle, la composition Verbe-Nom, très productive dans les langues romanes (cf. ex. 1, 2 et 3) a un correspondant dans les langues germaniques. Plus précisément, et en restreignant les données au français et à l'anglais, je m'interrogerai sur la possibilité de reconnaître en anglais une règle similaire à celle du français qui construit prototypiquement des noms d'agent et d'instrument par composition d'un verbe et d'un nom qui entretiennent une relation sémantique de type prédicat-argument.

(1) Français

- a. *ouvre_V-boîte_N* (instrument)
- b. *casse_V-pied_N* (agent)

(2) Italien

- a. *spremi_Vlimoni_N* 'presse-citron' (instrument)
- b. *rompi_Vcollo_N* 'casse-cou' (agent)

(3) Espagnol

- a. *lanza_Vcohetes_N* 'lance roquette' (instrument)
- b. *come_Vcuras_N* 'antyclérical' lit. mange curé' (agent)

¹ Je tiens à remercier chaleureusement Dany Amiot de m'avoir invitée à l'Université d'Arras pour intervenir au cours de la journée d'étude sur la composition le 24 mars 2006, ainsi que les participants à cette journée pour l'intérêt qu'ils ont manifesté, et leurs commentaires. J'adresse également de sincères remerciements au relecteur d'une première version de cet article dont les commentaires rigoureux m'ont été extrêmement précieux.

La première partie de cet article est consacrée à la présentation des données servant de support à la comparaison, c'est-à-dire des mots construits par composition dont les propriétés sont partagées dans les deux langues. J'exposerai d'abord les propriétés des mots composés VN du français puis les critères qui ont permis de sélectionner le type de composés anglais susceptibles de servir de base à la comparaison. J'observerai alors qu'il existe bien en anglais une composition nominale mettant en jeu un verbe et un nom (*drawbridge*, *rattlesnake*) mais qu'elle ne partage pas les propriétés sémantiques des composés VN du français (en dehors de quelques cas isolés, dont la construction ne relève pas d'une règle productive, tels que *pickpocket* ou *cut-throat*). En revanche, c'est avec certains composés nominaux NN de l'anglais, les « composés synthétiques » dont le deuxième nom est un déverbal (*truck driver*, *window-dressing*) que l'on reconnaît des similitudes sémantiques avec les mots composés VN du français, en particulier en ce qui concerne le type sémantique du mot composé et la relation entre les deux termes. Cette observation me conduira à fonder mon étude, non pas sur la comparaison de mots composés identiques du point de vue des catégories lexicales qu'ils associent mais sur la comparaison de règles de composition en français et en anglais qui présentent en commun des propriétés sémantiques proches. Ce choix est d'autant plus justifié que le traitement des mots composés « synthétiques » NN de l'anglais au cours des dernières décennies a donné lieu à des discussions considérables, qui ont révélé des points de conflit proches de ceux qui ont animé les débats autour des mots composés VN du français (à savoir l'analyse de ces mots composés comme des construits syntaxiques ou des construits morphologiques).

Dans un deuxième temps, j'observerai que cette similitude sur le plan sémantique entre les composés VN du français et les composés « synthétiques » NN de l'anglais ne constitue en rien une évidence. Cette similitude est fondée sur l'hypothèse que les deux noms des composés synthétiques entretiennent des relations de type prédicat-argument, ce qui suppose que le deuxième nom, qui est un déverbal, hérite en partie de la structure argumentale du verbe de base. Cette analyse, majoritaire jusque dans les années 90, est aujourd'hui contestée par certains auteurs qui ne voient pas nécessairement une relation argumentale entre les composants des composés synthétiques.

2. La composition VN en français

2.1. Une analyse morphologique

L'analyse de la composition VN présentée ici s'inscrit dans le cadre de la morphologie lexématique (Anderson (1992), Fradin (2003), Aronoff & Fudeman (2004), Booij (2005)). La composition y est envisagée comme un procédé morphologique de construction de lexème qui associe deux lexèmes entre eux pour en construire un troisième. Les différentes propriétés des lexèmes sont prises en compte : propriétés phonologiques, catégorielles et sémantiques, au minimum. Cette analyse se démarque de toute une tradition (grammaire historique et comparée au XIX^{ème} siècle, grammaire générative) qui a décrit ces mots composés comme des construits syntaxiques (c'est-à-dire comme des phrases ou des syntagmes verbaux nominalisés) (cf. Villoing (2000) et (2003)) en s'appuyant principalement sur deux types d'arguments :

- le verbe des mots composés VN est une forme conjuguée de ce verbe ;
- la relation entre le verbe et le nom est une relation syntaxique de type verbe-complément d'objet.

La morphologie lexématique a ouvert de nouvelles perspectives pour l'analyse des mots composés VN, en particulier grâce (i) à la distinction entre lexème et mot-forme

(« lexeme/word ») et (ii) à la capacité qu'offre le lexème de représenter des relations sémantiques sans avoir recours aux relations syntaxiques. Ainsi,

- (i) la forme du verbe d'un mot composé VN est un des thèmes du verbe, c'est-à-dire « une des séquences phonologiques associée à un lexème dans une entrée lexicale » (cf. Bonami, Boyé, Kerleroux (à paraître)). La composition VN choisit le thème 1 du verbe, celui qui apparaît au présent singulier, personnes 1, 2, 3, à l'indicatif et qui sert également de base à l'opération de conversion de verbes en noms abstraits ;
- (ii) la relation entre le V et le N des mots composés VN est une relation sémantique entre un prédicat verbal et un de ses arguments, relation qui est représentée au sein du lexème, en dehors de toute organisation syntaxique.

C'est dans ce cadre d'analyse que sont présentées ci-dessous les différentes propriétés des mots composés VN (pour plus de détails, voir Villoing (2002) et (à paraître)).

2.2. Catégories lexicales impliquées

La composition VN du français prend pour bases deux lexèmes, un lexème verbe (dont mot-forme est le thème 1), et un lexème nom (dont le mot-forme est le thème non marqué, c'est-à-dire le thème singulier²) (cf. 4) pour construire des noms.

- (4) *ouvre-boîte, nettoie-vitre, pèse-bébé, soutien-gorge, tord-boyau*

2.3. Interprétation sémantique des mots composés VN

La plupart des mots composés VN nominaux dénotent, selon la distinction première entre objets et événement, des objets, que ce soient des instruments (cf. 5) ou des agents cf. (6) :

- (5) *tournevis_N*
ouvre-boîte_N
porte-plume_N
- (6) *garde-barrière_N*
gratte-papier_N
trouble-fête_N
pique-bœufs_N (oiseau)
perce-oreille_N (insecte)

Enfin, certains, plus rares, dénotent des lieux (cf. 7) (on y inclut les toponymes), ou des événements (cf. 8).

- (7) *coupe-gorge_N*
garde-meuble_N
pince-fesse_N
Chanteraine, Chantelivre, Hurle-loup, Jappeloup, Pissecoq

² On relève quelques cas où le nom est marqué par le pluriel (cf. *pique-bœufs, protège-yeux, sèche-mains, ramasse-miettes, presse-fruits*). C'est une forme fléchie du lexème qui est choisie, mais cette flexion relève non pas d'une flexion contextuelle (c'est-à-dire déterminée par le contexte syntaxique), mais d'une flexion inhérente, dépendant du lexique ou du choix du locuteur (cf. Booij 1993, 1996, 2005).

- (8) *lèche-vitrine*_N,
(jouer à) *saute-mouton*_N,
*baise-main*_N,
(faire du) *remue-ménage*_N

2.4. Propriétés sémantiques du verbe et de ses arguments

La composition VN du français, prototypiquement, sélectionne un verbe qui est contraint du point de vue (i) du type de procès qu'il exprime et (ii) de ses participants sémantiques.

En ce qui concerne (i), le prédicat verbal doit désigner un procès dynamique au sens de Vendler (1967) et Dowty (1979), c'est-à-dire compatible avec les contextes linguistiques « être en train de », « se mettre à », « s'arrêter de » (cf. 9).

- (9) *essuie-glace*_N
Jean est en train d'essuyer la glace / s'est mis à essuyer la glace / s'arrête d'essuyer la glace.

En ce qui concerne (ii), le procès mis en jeu par la composition VN prototypique implique deux participants sémantiques, l'un agent et l'autre patient, le N du composé dénotant le patient (cf. 10).

- (10) *ouvre-boîte, nettoie-vitre, pèse-bébé, gratte-papier, pince-fesse, lèche-vitrine, (marteau) brise-vitre*

La composition VN construit d'autres cas, moins prototypiques, dans lesquels soit on reconnaît difficilement un procès dynamique (cf. 11), soit le N renvoie à d'autres participants au procès que le patient, tel que l'instrument (cf. 12), le temps (cf. 13) ou le lieu (cf. 14) mais aussi l'agent, particulièrement fréquent dans les toponymes (cf. 15).

- (11) *cache-cœur, passe-crassane, trompe-valet, aime-Dieu*

- (12) *pousse-pied* (bateau léger que l'on pousse avec le pied)
cuit-vapeur (type de casserole dont la cuisson se fait par la vapeur).

- (13) *réveille-matin, grille-midi* (plante)

- (14) *tournesol, pique-assiette, traîne-buisson*

- (15) *broute-biquet* (nom du chèvrefeuille dans le haut Maine), *croque-monsieur*,
Chantemerle, Hurle-loup

La spécificité sémantique de la composition VN est donc de désigner un objet ou un événement au moyen de l'association d'un verbe et d'un nom dont la relation est celle d'un prédicat verbal et d'un des participants sémantiques de l'événement, qu'il soit ou non obligatoirement réalisé dans une construction syntaxique (c'est-à-dire qu'il soit argument ou ajout). Une contrainte sémantique supplémentaire qui concerne le mode de répartition des participants sémantiques dans l'organisation sémantique de la règle pèse encore sur la composition VN : un mot composé VN ne peut pas renvoyer au même participant au procès du verbe auquel renvoie le composant nominal du composé. Par exemple, un composé VN

dont le N est un agent ne peut pas recevoir une interprétation agentive ; de même qu'un composé VN dont le N est un patient ne peut pas recevoir une interprétation patientale.

3. La composition en anglais

3.1. Caractéristiques générales

La composition est un des procédés de construction morphologique les plus productifs de l'anglais et a fait l'objet de très nombreuses études (pour les travaux menés dans le cadre de la grammaire générative, et qui présentent des propriétés générales, on peut citer Allen (1978), Roeper & Siegel (1978), Selkirk (1982), Lieber (1983, 1992a, 1992b, 2004), DiSciullo & Williams (1987))

Les récents travaux (Spencer (1991), Plag (2003), Bassac (2004), Lieber (2004), par exemple), s'accordent à reconnaître que les mots composés de l'anglais partagent les propriétés communes suivantes :

- (1) les composés sont construits par la concaténation de thèmes (cf. *houseboat*) ;
- (2) les composés peuvent être construits par la concaténation de bases non autonomes (thèmes liés) (cf. *erythrocyte*) ;
- (3) les composés ne sont pas accentués comme les syntagmes ;
- (4) les composés endocentriques ont toujours leur tête à droite (cf. *catfood* dénote un type de *food* et non un type de *cat*) ;
- (5) la composition n'inclut pas les phrases (cf. **black-as-coal bird*, **slightly-used-car salesman*) ;
- (6) les mots de fonction ne servent pas de base à la composition, seules les catégories majeures sont impliquées (certains incluent les prépositions dans les catégories majeures) ;

Au-delà de ces propriétés communes, les composés sur bases anglaises ('native') sont traditionnellement distingués en deux types :

- les « **synthetic compounds** » (« composés synthétiques » aussi appelés « composés verbaux, déverbaux ou secondaires ») ; ces composés sont définis de plusieurs façons, mais, traditionnellement, leur point commun tient à ce que le second composant est un nom déverbal. Ces composés ont été à la base d'un débat très important et controversé depuis les années 70 ;
- les « **root compounds** » (qu'on appelle aussi « composés primaires ») sont les autres, c'est-à-dire ceux dont le second composant n'est pas un nom déverbal. L'analyse de la structure de ces composés fait l'objet d'un certain consensus : ils sont vus comme composés de deux thèmes, selon des règles morphologiques (et non syntaxiques).

3.2. « Root compounds » ou composés « primaires »

3.2.1. Typologie

C'est parmi les « root compounds » que sont classés les mots composés qui mettent en jeu un verbe et un nom et dont on étudiera les propriétés dans le but d'évaluer la possibilité d'une comparaison avec les mots composés VN du français. Un rapide tour d'horizon de ces « root compounds » permettra de situer les composés d'un verbe et d'un nom comparativement aux autres.

• **Catégorie**

Du point de vue des catégories impliquées, il est communément admis que les « root compounds » associent des unités lexicales de catégorie Nom, Adjectif, Verbe, Préposition pour construire des noms, des adjectifs ou des verbes (cf. (16) (17) (18)). Parmi ces composés, ceux qui construisent des noms sont considérés comme les plus productifs.

(16) « Root compounds » nominaux

a. NN

housewife
penknife
dressing gown

b. AN

blackbird
bighead
happy hour

c. VN

swearword
rattlesnake
pickpocket
cut-throat

d. PN

overcoat
outhouse
inroad

(17) « Root compounds » adjectivaux

a. NA

trigger-happy
bird-brained
earth-shattering

b. AA

well-formed
good-looking
wordly-wise

(18) « Root compounds » verbaux

VV

stir-fry
dry-clean
freeze-dry

Certains ouvrages recensent également des mots composés verbaux associant un verbe et un nom (composés NV, cf. (19)) ou un verbe et un adjectif (composés AV, cf. (20)). Plusieurs arguments conduisent à les exclure du corpus : (i) d'une part ils sont jugés peu productifs (Haspelmath (2002)) (ii) et d'autre part, ces mots construits ne sont généralement pas traités comme ressortissant d'une règle de composition NV mais d'un processus de conversion ou d'une formation régressive (« back-formation ») (Spencer (1991), Plag (2003)) :

(19) « root compounds » verbaux NV

babysit, spoonfeed, proof-read

(20) « root compounds » verbaux AV

lindfold, shortcut, blindfold

Ainsi, les exemples en (19) (les composés NV) seraient issus d'une formation régressive à partir de composés NN dont le deuxième N, la tête, serait un déverbal en *-ing* ou en *-er* : *babysitter* > (to) *babysit* ; *proof-reading* > (to) *proof read*. Les exemples en (20) (les

composés AV) seraient issus d'une conversion d'un syntagme verbal vers un verbe : *to take a short cut* > *to shortcut* ; *to use a blindfold* > *to blindfold*.

D'autres structures, telles que (21) et (22) qui mettent en jeu une préposition et un verbe ou un adjectif déverbal, ne sont pas toujours reconnues dans la littérature comme relevant d'un procédé morphologique. Les exemples en (21) sont analysés comme le résultat d'un processus d'inversion des composants d'une proposition (*load down* > *download_{N/V}* ; *put in* > *input_{N/V}* ; *built in* > *inbuilt_A*), et les exemples en (22) sont vus comme le résultat d'une conversion d'une proposition verbale vers un nom (*to break down* > *a break down* ; *to push up* > *a push up*).

(21) PV : *to download, the input*
PA : *inbuilt, incoming*

(22) VP : *breakdown, push-up*

• Interprétation

Du point de vue de l'interprétation des mots composés, la tradition générative anglo-saxonne s'appuie sur la notion de tête, laquelle tête est identifiable comme le composant qui transmet au composé ses propriétés catégorielles, syntaxiques et sémantiques. Selon qu'un des composants remplit ou non le rôle d'une tête, les mots composés sont classés en composés endocentriques (le composé désigne un hyponyme du composant tête) et composés exocentriques (aucun composant ne transmet ses propriétés sémantiques à l'ensemble du composé). Les relations sémantiques en jeu au sein des composés endocentriques sont assez bien identifiées. Par exemple, les composés nominaux sont distingués en plusieurs classes, les composés possessifs (« possessive compounds ») (cf. *redneck*), les composés copulatifs (« copulative compounds »), divisés en composé appositionnels (« appositional compound ») (cf. *poet-translator*) et en composés coordinatifs (« coordinative compound ») (cf. *a scientist-philosopher crew*). En revanche, l'interprétation associée aux mots composés exocentriques est beaucoup plus aléatoire, et on observe une grande variété de significations (Plag (2003)).

3.2.2. Composés VN/NV en anglais

Au-delà des catégories lexicales impliquées, la comparaison entre les composés morphologiques de l'anglais et du français, construits à partir d'un verbe et un nom, s'appuie sur les propriétés sémantiques attachées à chaque règle. Or, et c'est ce que montrera la partie qui suit, la comparaison achoppe sur ce point dans la mesure où les composés de l'anglais concernés (cf. 16 c) apparaissent soit totalement disjoints sémantiquement des composés VN du français, soit sémantiquement proches mais unanimement considérés comme improductifs.

• Mots composés VN/NV endocentriques

L'anglais comprend deux types de mots composés nominaux VN, les VN endocentriques et les VN exocentriques. Seuls les VN exocentriques supportent la comparaison avec les VN du français qui présentent, eux aussi, cette propriété d'exocentricité. Les mots composés VN endocentriques (cf. (23)), quant à eux, ne partagent pas avec les mots composés VN du français la propriété sémantique qui consiste à mettre en relation un verbe et son argument.

Dans le cas où le composé VN construit un nom (cf. (23)), l'élément de droite, le nom, n'est pas un argument du verbe mais se comporte comme la tête du mot composé que le premier élément verbal modifie.

(23) [VN]_N endocentriques

- a. *drawbridge* : 'pont levis' lit. 'tire pont'
- b. *swearword* : 'gros mot' lit. 'jure mot'
- c. *rattlesnake* : 'serpent à sonnette' lit. 'émet un bruit serpent'

Ainsi, le mot composé VN *drawbridge* désigne un hyponyme du nom tête, c'est-à-dire un type particulier de pont (*bridge*) qui se tire (*to draw*) et que l'on peut paraphraser par « pont à tirer ». De même, le mot composé *swearword* désigne un type de mot (*word*), un « mot à jurer » (*to swear*). Et enfin, *rattlesnake* désigne un type de serpent (*snake*), un « serpent à sonner » (*to rattle*)

Dans le cas (ii) où le mot composé VN construit un verbe (cf. (24)), la comparaison n'est pas davantage pertinente, d'un côté parce que ces composés sont des verbes (composés endocentriques, tête à droite), d'un autre parce qu'ils sont généralement exclus des corpus de mots composés construits morphologiquement (cf. les arguments donnés ci-dessus, à savoir leur mode de construction et leur improductivité).

(24) [NV]_V

- a. *babysit* : 'faire du baby-sitting'
- b. *sandblast* : 'décaper à la sableuse'
- c. *spoonfeed* : 'nourrir quelqu'un à la cuiller'

• Mots composés VN exocentriques

En revanche, les mots composés VN exocentriques, dont (25) donne quelques exemples, présentent des propriétés catégorielles et sémantiques similaires aux mots composés VN du français de sorte que la comparaison paraît pertinente.

(25) [VN]_N exocentriques

- a. *pickpocket* : 'voleur à la tire' lit. 'vole poche'
- b. *cut-throat* : 'assassin' lit. 'coupe gorge'
- c. *killjoy* : 'rabat-joie' lit. 'tue joie'
- d. *walkman* : 'baladeur' lit. 'marche homme'
- e. *scarecrow* : 'épouvantail' lit. 'effraye corneille'

Pour autant, elle ne l'est pas : la règle est considérée comme improductive et la structure reste limitée à quelques rares unités bien lexicalisées (cf. Bauer et Renouf (2001), Haspelmath (2002), Plag (2003)). De fait, il serait incorrect de reconnaître là une règle morphologique de l'anglais et il semble bien plus juste d'y voir des calques sporadiques du français.

3.2.3. État de la comparaison

Il apparaît finalement que l'anglais ne dispose pas d'une règle morphologique productive qui construise des noms ou des adjectifs par composition d'un verbe et d'un nom au même titre que le fait le français. Les mots composés VN ou NV de l'anglais sont bien trop éloignés sémantiquement des composés VN du français pour qu'un quelconque parallèle soit pertinent.

En revanche, ce sont ce que la tradition anglo-saxonne appelle les « mots composés synthétiques » qui présentent les propriétés sémantiques les plus proches de la composition VN du français, et dont la règle est productive. La partie suivante en donne un aperçu général, avant que ne soient abordées les questions que pose leur analyse.

3.3. « *Synthetic compounds* »

La composition synthétique a fait l'objet d'une littérature considérable depuis les années 70, et est à l'origine d'une forte controverse. Je m'en tiendrais, dans un premier temps, à présenter l'analyse traditionnelle de ces mots composés pour aborder, plus loin, les problèmes qu'elle pose.

3.3.1. Propriétés générales et typologie

Dans la tradition générative, la reconnaissance d'un mot composé synthétique s'appuie sur deux propriétés :

- d'une part, l'élément à droite du composé est un verbe affixé (un nom déverbal) ;
- d'autre part, le premier composant représente un argument du verbe de base ; il reçoit une interprétation argumentale qui correspond souvent à ce que les auteurs qualifient d'argument interne.

Cette définition recouvre les exemples (26) (27) (composés nominaux dont le déverbal est suffixé par *-er*), (28) (composés nominaux dont le déverbal est suffixé par *-ing*) et (29) (composés adjectivaux dont le déverbal est suffixé par *-ing*), sur lesquels un certain consensus s'est établi, et qui, en outre, désignent le même type d'entités que celles que désignent les mots composés VN du français. Par exemple, dans le composé *cigar smoker* qui désigne un agent, *to smoke* est la base verbale du nom suffixé par *-er*, *smoker*, qui représente le rôle thématique d'agent du verbe et *cigar* représente le rôle de thème. Cette analyse vaut également pour les composés synthétiques dont le nom déverbal est suffixé par *-ing* (cf. ci-dessous). Une des conséquences de cette analyse est l'idée que la structure argumentale du verbe qui sert de base à dérivation n'est pas altérée par l'affixation (en *-er* ou en *-ing*). Bassac (2004) va jusqu'à dire que non seulement elle n'est pas altérée, mais elle doit être saturée, ce qui est une caractéristique définitoire de ces composés.

• Composés synthétiques nominaux dont le déverbal est affixé par *-er*

Les mots composés synthétiques nominaux dont le nom déverbal est suffixé par *-er* ($N_1N_2\text{-er}$) désignent des objets, qu'il s'agisse d'individus (agents) (26) ou d'instruments (27).

(26) Composés synthétiques dénotant un individu

- a. *truck-driver* : 'camionneur' lit. 'camion conducteur'
- b. *meateater* : '(animal) carnivore' lit. 'viande mangeur'
- c. *game-keeper* : 'garde-chasse' lit. 'gibier gardien'
- d. *window-cleaner* : 'laveur de carreaux' lit. 'fenêtre nettoyeur'
- e. *song-writer* : 'parolier' lit. 'chanson écrivain'

(27) Composés synthétiques dénotant un instrument

- a. *cigar lighter* : 'fume cigare' lit. 'cigare allumeur'
- b. *cigar holder* : 'porte-cigare' lit. 'cigare porteur'
- c. *dishwasher* : 'lave-vaisselle' lit. 'vaisselle laveur'

• **Composés synthétiques nominaux dont le déverbal est affixé par *-ing***

Les mots composés synthétiques nominaux dont le nom déverbal est suffixé par *-ing* (N₁N₂-*ing*) désignent des événements ou des résultats.

(28) Composés synthétiques dénotant un événement

- a. *window-dressing* : ‘composition d’étalage’ lit. ‘fenêtre habillement’
- b. *whale-hunting* : ‘chasse à la baleine’ lit. ‘baleine chasse’
- c. *pasta-eating* : ‘manger des pâtes’ lit. ‘pâtes manger’
- d. *window-cleaning* : ‘nettoyage de carreaux’ lit. ‘fenêtre nettoyage’
- e. *truck-driving* : ‘conduite de camion’ lit. ‘camion conduite’
- f. *flower growing* : ‘culture de fleurs’ lit. ‘fleur culture’
- g. *gift-giving* : ‘don de cadeau’ lit. ‘cadeau don’

• **Composés synthétiques adjectivaux dont le déverbal est affixé par *-ing***

- (29) a. *meateating* : ‘carnivore’ lit. ‘viande manger’
b. *heart-breaking* : ‘qui fend le coeur’ lit. ‘coeur casser’
c. *hair-raising* : ‘terrifiant, à vous faire dresser les cheveux sur la tête’ lit. ‘cheveu soulever’

Si l’on s’en tient aux types sémantiques que construisent les mots composés synthétiques de l’anglais (en restreignant les données aux composés dont le nom déverbal est suffixé par *-er* ou par *-ing*), et aux relations sémantiques qu’entretiennent les deux noms au sein de la construction telles qu’elles sont traditionnellement décrites, tout porte à penser qu’en dehors des catégories impliquées, ce type de composition remplit en anglais le même rôle que la composition VN prototypique du français. Cependant, l’analyse des composés synthétiques a fait l’objet d’une très forte controverse au sein de la littérature des trois dernières décennies, controverse qui a notamment porté sur la pertinence qu’il y a à reconnaître une relation argumentale entre les deux noms. La partie qui suit en expose les grands points.

3.3.2. Controverses autour des composés synthétiques

La controverse a principalement porté sur les quatre points suivants :

- le composant de la grammaire au sein duquel les composés synthétiques sont construits (composant syntaxique ou composant lexical) ;
- l’analyse de la structure ;
- le type de composés qui relèvent de cette catégorie ;
- la relation entre les composants, qui conduit à la question de l’héritage, par les noms déverbaux, de la structure argumentale de leur verbe de base.

J’aborderai ci-dessous brièvement les trois premiers objets de la controverse pour insister davantage sur le dernier qui est au cœur de notre problématique comparative.

3.3.2.1. Analyse syntaxique ou lexicale

L’analyse des mots composés synthétiques de l’anglais a longtemps tourné autour de la question de savoir s’il valait mieux les dériver de principes purement syntaxiques ou si l’on pouvait en rendre compte dans le lexique. Même à l’intérieur du cadre théorique GB, des positions radicalement différentes ont été adoptées :

- d'un côté, le camp lexicaliste, représenté entre autres par Selkirk (1982), Lieber (1983), Di Sciullo et Williams (1987), Booij et van Haaften (1988), Ackema & Neeleman (2005) revendique que la composition est un processus de formation de mots et relève d'une organisation lexicale. Les effets syntaxiques observables sont analysés comme le résultat de principes ou de règles morphologiques ;
- à l'autre extrémité, le camp des non-lexicalistes pour qui la composition synthétique relève de la syntaxe (entre autres Fabb (1984), Roeper (1988), Sproat (1985) et Lieber (1988)) ;
- à l'intersection des deux approches, l'article de Roeper et Siegel (1978). Considéré comme la première tentative sérieuse de rendre compte des composés synthétiques dans le cadre grammatical qui suit Chomsky (1970), cet article s'inscrit dans une approche à la fois lexicaliste et à la fois syntaxique dans la mesure où les mots composés (*truck-driver*, *fast-acting*) sont dérivés d'une représentation lexicale sous-jacente qui ressemble aux formes SV correspondantes (*drive a truck*, *act fast*). La composition est réalisée au moyen de règles transformationnelles, mais la règle s'applique dans le lexique. Cette approche a d'ailleurs conduit les auteurs à proposer un nouvel appareil, la transformation lexicale, qui a rencontré de vives critiques (cf. Botha (1983)).

3.3.2.2. L'analyse de la structure

Au sein du cadre lexicaliste, deux analyses de la structure des mots composés synthétiques ont été envisagées. Je les présente ci-dessous à partir de l'exemple devenu classique de *truck driver* ('conducteur de camion') :

- (30) *truck-driver*
a. [[*truck drive*] -er]
b. [*truck* [*drive-er*]]

La première solution (a) traite le mot composé *truck-driver* comme une suffixation par *-er* du mot composé °*truck drive*.

La seconde solution (b) analyse le mot composé *truck-driver* comme construit de deux unités *truck* et *driver*, dont la dernière est elle-même construite par suffixation de *-er* sur la base verbale *drive*.

C'est la solution b), intuitivement la plus plausible, qui est la plus souvent soutenue dans la littérature (dont Selkirk (1982), Booij (1992), Lieber (2004)).

La solution a), quant à elle (soutenue entre autres par Lieber (1983), est contestée au moins sur la base de deux raisons :

- d'une part, les affixes s'attachent rarement à un mot composé ;
- d'autre part, cette analyse oblige à générer un « root compound » NV, dont on connaît l'improductivité de la règle en anglais (cf. ci-dessus). Cette analyse conduit en effet à construire des mots composés NV qui n'existent pas en anglais (**truck-drive*). (cf. Booij (1988)).

D'autres analyses destinées à rendre compte de la relation argumentale entre les deux noms ont été proposées, en particulier celles qui mettent en oeuvre des principes syntaxiques impliquant des transformations ou un mouvement (Roeper & Siegel (1978), Roeper (1988), Lieber (1992a)).

3.3.2.3. Le type de composés synthétiques

Les auteurs se divisent pour intégrer ou non aux composés synthétiques d'autres types que ceux présentés ci-dessus. Par exemple, Selkirk (1982) et Sproat (1985) considèrent d'autres formes de nominalisation sur base verbale comme composés synthétiques alors que Fabb (1984) les excluent.

(31) Noms

- a. *slum clearance* : 'aménagement des quartiers insalubres' lit. 'taudis déblaiement'
- b. *self-deception* : 'aveuglement' lit. 'soi-même tromperie'
- c. *troop deployment* : 'déploiement de groupe' lit. 'groupe déploiement'
- d. *trash removal* : 'enlèvement d'ordure' lit. 'ordure enlèvement'

(32) Adjectifs

- a. *water-repellent* : 'hydrofuge' lit. 'eau repoussant'
- b. *self-destructive* : 'autodestructeur' lit. 'soi-même destructeur'
- c. *machine-readable* : 'exploitable par un ordinateur' lit. 'machine lisible'
- d. *disease-inhibitory* : 'inhibiteur de maladie' lit. 'maladie freineur'

(Selkirk (1982))

On discute aussi pour savoir si les composés formés sur les participes passifs doivent être inclus dans les composés synthétiques. Tout dépend du critère définitoire des composés synthétiques : le critère du nom déverbal ou celui de la relation argumentale.

(33) a. *hand-made* : 'fait main' lit. 'main fait'

- b. *home-made* : 'fait maison' lit. 'maison fait'

3.3.2.4. La relation entre les composants

La relation sémantique qu'entretiennent les deux composants nominaux des « composés synthétiques » est un des points de la controverse le plus pertinent pour notre comparaison, en particulier parce qu'il remet en cause l'analyse selon laquelle les composés synthétiques nominaux qui désignent des objets (individus ou instruments) et des événements (hormis les événements complexes) sont construits de deux noms qui présentent une relation argumentale.

• Des « composés synthétiques » sans relation argumentale

Oshita (1995) est le fer de lance de cette approche. Son article se base sur l'observation suivante : certains exemples traditionnellement enregistrés au titre de composés synthétiques ne répondent pas simultanément aux deux critères de la définition, à savoir

- 1) un deuxième composant déverbal suffixé
- 2) une relation type prédicat-argument entre les deux composants.

Sont avancés les exemples b) et c) de (34) et (35), qui, à la différence de ceux en a) sont composés d'un N₂ déverbal suffixé, certes, mais aussi d'un N₁ qui, contrairement à ce qui est attendu, ne sature pas la structure argumentale de N₂.

(34) a. *taxi-driver* : 'chauffeur de taxi' lit. 'taxi conducteur'

- b. *screwdriver* : 'tournevis' lit. 'vis conducteur'
- c. *city driver* : 'conducteur citadin' lit. 'ville conducteur'

(35) a. *letter-writing* : 'épistolier' lit. 'lettre écrire/écriture'

- b. *handwriting* : 'écriture manuscrite' lit. 'main écrire/écriture'
- c. *pleasure writing* : 'écrire/écriture pour son plaisir' lit. 'plaisir écrire/écriture'

Cette observation a conduit Oshita (1995) à reconsidérer la définition des mots composés synthétiques en séparant les deux propriétés, la propriété morphologique d'être composé d'un nom déverbal et la propriété sémantique de satisfaction de la structure argumentale (cf. (36)). Oshita (1995) suit en cela une proposition faite par Grimshaw (1990) de restreindre le champ des mots composés synthétiques à ceux dont les membres entretiennent une relation argumentale obligatoire.

(36) *Lexico-syntactic definition of synthetic compound*

A compound whose nonhead satisfies the obligatory argument requirement of the head, irrespective of the latter's morphological origin, is a synthetic compound.

Ce choix a pour double conséquence d'étendre le domaine des composés synthétiques aux composés non-déverbaux comme (37) construits d'un nom et d'un adjectif mais aussi de réduire considérablement le nombre des composés traditionnellement analysés comme « synthétiques ».

- (37) a. *girl-crazy* : 'fou des filles' lit. 'fille fou'
b. *water-resistant* : 'qui résiste à l'eau' lit. 'eau résistant'

Ainsi, tous les mots composés jusqu'alors analysés comme synthétiques sont réévalués à l'aune de cette nouvelle définition dans l'optique de vérifier, pour chaque type, si N_1 remplit bien un rôle argumental vis-à-vis de N_2 . Il sort de cet examen que seuls les mots composés nominaux dont N_2 est suffixé en *-ing* et qui désignent des événements complexes répondent aux propriétés d'un composé synthétique.

Les arguments d'Oshita (1995) sont reproduits ci-dessous.

• Mots composés N_1N_2 dont N_2 est suffixé en *-ing* (N_1N_2 -*ing*)

Les mots composés N_1N_2 -*ing* sont divisés en deux classes, en fonction de leur interprétation et de la relation argumentale entre les deux noms. Ceux qui présentent une interprétation résultative/concrète (cf. 38) sont exclus de la classe des composés synthétiques dans la mesure où la dérivation en *-ing* sur N_2 aurait entraîné la perte de la structure argumentale du verbe de base (cf. aussi Grimshaw 1990). En conséquence, les relations au sein du composé sont analysées non pas comme des relations grammaticales mais comme renvoyant à toute une variété d'associations pragmatiques possibles (cf. aussi Allen (1978)).

- (38) N_1N_2 -*ing* à interprétation résultative/concrète
a. *handwriting* : 'écriture manuscrite' lit. 'main écriture'
b. *oil painting* : 'peinture à l'huile' lit. 'huile peinture'
c. *office building* : 'immeuble de bureau' lit. 'bureau bâtiment'

La même analyse vaut pour les composés qui désignent un événement simple (39).

- (39) N_1N_2 -*ing* à interprétation événement/procès simple
a. *skydiving* : 'saut à l'élastique' lit. 'ciel plongée'
b. *mountain climbing* : 'escalade' lit. 'montagne escalade'
c. *water-skiing* : 'ski nautique' lit. 'eau ski'

Oshita (1995) argumente du fait que, du point de vue de l'interprétation, les mots composés en (39) a, b, c, ('un type de plongé, un type d'escalade, un type de ski') ne se distinguent pas

d'autres (cf. 40, 'un type de tennis, un type de hockey, un type de polo') qui n'ont rien à voir avec les composés synthétiques (en (41)).

- (40) a. *table tennis* : 'tennis de table' lit. 'table tennis'
b. *ice hockey* : 'hockey sur glace' lit. 'glace hockey'
c. *water polo* : lit. 'eau polo'

Finalement, les seuls mots composés en *-ing* auxquels Oshita (1995) accorde le statut de composés synthétiques, c'est-à-dire ceux dont les termes entretiennent une relation argumentale, sont les mots composés qui expriment des événements complexes (aussi appelés dans la littérature 'action nominals') (cf. (41))

- (41) Mots composés N₁N₂-ing qui désignent des événements complexes
a. *the politician's campaign-planning* : 'la planification de la campagne des politiciens' lit. 'campagne' 'planification'
b. *our whale-hunting* : 'notre chasse à la baleine' lit. 'baleine' 'chasse'
c. *spice-blending by skillfull cooks* : 'mélange d'épices par des cuisiniers habiles' lit. 'épice' 'mélange'

La raison invoquée est qu'au même titre que tous les noms d'événements complexes, les noms déverbaux en *-ing* apparaissant en (41) héritent de la structure argumentale du verbe de base sans l'altérer, qu'ils apparaissent ou non dans un composé (Grimshaw (1990)).

● Mots composés N₁N₂ dont N₂ est suffixé en *-er* (N₁N₂-er)

Les composés nominaux dont N₂ est suffixé par *-er* sont également exclus de la classe des composés synthétiques, dans la mesure où, selon Oshita (1995), un nom dérivé en *-er* n'est pas pourvu d'une structure argumentale, la suffixation ayant altéré celle du verbe de base.

Cette question a donné lieu à des positions contradictoires depuis trente ans entre

- d'une part les auteurs qui analysent les noms déverbaux d'agent comme héritant de la structure argumentale de leur verbe de base (c'est le cas de Selkirk (1982), Lieber (1983), Levin et Rappaport (1988), Rappaport et Levin (1992), Booij (1988)) ;
- et ceux qui analysent ces noms déverbaux comme dénués de structure argumentale, au même titre que les noms simples qui dénotent des objets (c'est le cas de Hoekstra & Putten (1988), Grimshaw (1990), Oshita (1995), Haspelmath (2002) pour l'anglais, et Kerleroux (à paraître) pour les noms d'agent en *-eur* du français)

Oshita (1995) avance deux types d'arguments en faveur de l'absence d'héritage de la structure argumentale :

- si les noms déverbaux en *-er* héritaient de la structure argumentale de leur verbe de base, ils ne pourraient pas être employés de façon indépendante, c'est-à-dire sans saturation de leur structure : on ne pourrait pas dire *a manager* mais nécessairement *a manager of the restaurant*.
- si les noms déverbaux en *-er* héritaient de la structure argumentale de leur verbe de base, alors, une fois associé à un autre nom dans un mot composé, cet autre nom N₁ devrait être interprété comme un argument. Or, plusieurs exemples montrent que ce n'est pas toujours le cas (cf. ci-dessus *Hollywood producer*).

Ainsi, la relation qui s'instaure entre les composants du composé est, là encore, sentie comme de nature pragmatique et non grammaticale. On trouvera entre les deux noms une relation où N_1 exprime le temps (42a), le lieu (42b) ou l'objet (42c).

- (42) a. *night stalker* [temps] : lit. 'nuit attaqueur'
b. *Hollywood producer* [lieu] : lit. 'Hollywood producteur'
c. *truck driver* [objet] : lit. 'camion conducteur'

Pour expliquer que l'on interprète préférentiellement le premier nom en (42c) comme un objet, Oshita (1995) évoque le fait que dans la structure lexicale conceptuelle (LCS) d'un nom en *-er* dérivé d'un verbe transitif, le participant qui correspond à un argument interne du verbe est toujours plus proéminent, c'est-à-dire plus accessible que les autres participants, même après la suffixation en *-er*.

La description des mots composés adjectivaux est fondée sur le même principe.

4. Comparaison des compositions VN du français et N_1N_2 -*er/ing* de l'anglais

La classe des composés synthétiques telle que définie par Oshita (1995) est-elle pertinente de sorte que l'on ne doive comparer les mots composés VN du français qu'avec les noms d'événement complexes N_1N_2 -*ing* de l'anglais, les seuls qui entretiendraient une relation argumentale avec le verbe de base ?

Évaluer les propositions de Oshita (1995) nécessiterait d'entamer une discussion approfondie sur la question de l'héritage de la structure argumentale, et en particulier sur son rôle en morphologie. Cette question dépasse largement l'objectif du présent article, et on ne pourra, ici, qu'avancer quelques critiques qui aboutiront à décider des données à comparer avec les composés VN du français.

La critique la plus importante à apporter à Oshita (1995) tient au fait que les critères d'identification d'une relation argumentale obligatoire entre les deux noms des composés N_1N_2 -*er/ing* ne sont pas clairs.

(i) D'une part parce que la notion d'argument n'est pas explicite : rien n'indique que *argument* renvoie à un argument sémantique ou à un argument syntaxique. La distinction est pourtant cruciale puisque certains arguments obligatoires sémantiquement sont optionnels syntaxiquement et inversement (Bonami (1999)). Cette critique vaut également pour les traitements généralement avancés dans le cadre de la grammaire générative des composés dits « synthétiques ».

(ii) D'autre part, parce que Oshita (1995) ne présente aucun critère d'identification d'un argument obligatoire vs d'un argument optionnel.

Les critères d'identification des composés « synthétiques » chez Oshita (1995) méritant d'être davantage explicités, la comparaison avec les composés VN du français ne pourra s'en tenir à ces données. Il me paraît plus sage de s'appuyer en partie sur le critère morphologique et de retenir comme objet d'étude tous les mots composés N_1N_2 -*er/ing* de l'anglais à l'exclusion de ceux pour lesquels aucune relation de type prédicat/participant sémantique de ce prédicat n'est perceptible entre N_1 et N_2 , le nom déverbal. En somme, et à l'image de ce qu'avancait Oshita, j'exclurai de la comparaison les N_1N_2 -*ing* à interprétation résultative/concrète (cf. 38 : *handwriting, oil painting, office building*) dont le verbe de base de N_2 n'est plus sémantiquement perceptible. Ainsi, je propose de fonder la comparaison des mots composés VN du français et des composés N_1N_2 -*er/ing* de l'anglais sur un critère sémantique commun qui prendra en compte la relation entre le verbe de base et les participants sémantiques à

l'événement décrit par ce verbe, que ces participants sémantiques soient obligatoires ou non, sémantiquement ou syntaxiquement.

A l'examen des données avancées dans la littérature, et en particulier de celles de Oshita (1995) qui présentent une grande diversité de relations sémantiques entre N_2 , déverbal, et N_1 , il apparaît que l'on peut établir un parallèle sérieux entre composés VN du français et N_1N_2 -*er/-ing* de l'anglais. En effet, les deux noms des composés N_1N_2 -*er/-ing* de l'anglais présentent des relations sémantiques tout à fait proches de celles des composants d'un VN du français : N_1 correspond toujours à un participant à l'événement décrit par le verbe de base de N_2 , que ce soit un patient (cf. *truck-driver*, *window-dressing*), un lieu (cf. *city-driver*, *skydiving*) ou un intervalle temporel (cf. *night salker*). A la différence des mots composés VN, N_1 ne semble pouvoir remplir le rôle d'agent et/ou d'instrument³, contrainte certainement imposée par la règle de composition N_1N_2 -*er* puisque c'est le N_2 -*er* qui réalise ces participants du verbe. En outre, les données mises sous observation montrent une nette tendance des compositions N_1N_2 -*er/-ing* à sélectionner un verbe dynamique plutôt que statif, à l'image de ce que l'on peut observer pour la composition VN du français.

5. Conclusion

Le présent article, dont l'ambition consistait à déterminer dans quelle mesure l'anglais comprend une règle morphologique de composition qui partage les propriétés des mots composés VN du français, aboutit à un résultat relativement net : d'une part, il apparaît clairement que l'anglais ne construit pas de manière réglée et donc productive des adjectifs et des noms d'objet ou d'événement en combinant un verbe et un nom dans une relation de type prédicat-argument ; et d'autre part, l'anglais dispose de deux règles de composition NN (la composition N_1N_2 -*er* et la composition N_1N_2 -*ing*, parfois appelées « composition synthétique »), qui, à condition d'analyser la relation entre le N_1 et le N_2 en termes sémantiques, sans faire intervenir la notion d'argument syntaxique obligatoire, semble répondre aux propriétés sémantiques des mots composés VN du français.

En effet, les mots composés N_1N_2 -*er/-ing* de l'anglais construisent les mêmes référents que les composés VN, et en outre, semblent répondre aux mêmes contraintes que les noms et adjectifs déverbaux du français, pour lesquels les récents travaux en morphologie constructionnelle montrent qu'ils renvoient tant aux participants à l'événement décrit par le verbe qu'au procès lui-même, à la condition que la règle morphologique ne soit pas explicitement contrainte (cf. les travaux récents sur le suffixe *-ette* sur base verbale (Plénat (2005)), le suffixe *-able* (Hathout, Plénat, Tanguy (2003)), le suffixe *-on* (Roché (2003)), les noms convertis (Plénat (2005)), les composés NV (Namer et Villoing (2006)). L'analyse de ces mots composés anglais offrirait ainsi un argument supplémentaire à l'hypothèse formulée par Namer & Villoing (2007, soumission au *6th Mediterranean Morphology Meeting*, sur le suffixe *-oir(e)*), que la distinction argument obligatoire / ajout facultatif pratiquée en syntaxe n'a probablement aucune pertinence en morphologie, puisque les participants sémantiques mis en relation dans les déverbaux relèvent autant de l'un que de l'autre. Il reste néanmoins à vérifier plus avant cette hypothèse pour les composés anglais par l'étude de données bien plus larges qui relèveraient autant de corpus lexicographiques que de néologismes.

³ Je ne me prononce pas ici sur la pertinence qu'il y a à distinguer ces deux rôles.

Références Bibliographiques

- ACKEMA, P. & NEELEMAN, A. (2005), *Beyond Morphology. Interface Conditions on Word Formation*, Oxford University Press.
- ADAMS, V. (2001), *Complex Words in English*, Harlow, Longman.
- ALLEN, M. (1978), *Morphological Investigations*, Ph. dissertation, University of Connecticut.
- AMIOT, D. & DAL, G. (2005), « Integrating Combining Forms into a Lexeme-based Morphology », in *Fifth Mediterranean Morphology Meeting*, 15-18 sept, Fréjus
- Anderson, S. R., (1992), *A-Morphous Morphology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Aronoff, M. & Fudeman, K., (2004), *What is Morphology*, Oxford: Blackwell Publishing-Fundamentals of Linguistics.
- BASSAC, C. (2004), *Principes de morphologie anglaise*, Presses universitaires de Bordeaux.
- BAUER, L. (1983), *English Word-formation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BAUER, L. (1988), *Introducing Linguistic Morphology*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- BAUER, L. & HUDDLESTON, R. (2002), « Lexical word-formation », in Huddleston and Pullum (eds.), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge UP., 1621-1721.
- BAUER, L. & RENOUF A. (2002), « A corpus-based study of compounding in English », *Journal of English Linguistics* 29, 101-123.
- BONAMI, O. (1999), *Les constructions du verbe : les cas des groupes prépositionnels argumentaux*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- BONAMI, O., BOYÉ, G. & KERLEROUX, F. (à paraître), « L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction », in Fradin & al. (éds), *Aperçus de morphologie du français*.
- BOOIJ, G. (1988), « The relation between Inheritance and Argument linking : Deverbal nouns in Dutch », in Everaert M. & al. (eds), *Morphology and Modularity*, Dordrecht, Foris, 57-73.
- BOOIJ, G. (1992), « Morphology, semantics & argument structure », in Roca A.G. (ed.), *Thematic Structure : its role in grammar*, Dordrecht, Foris, 47-64.
- BOOIJ, G. (1993), « Against Split Morphology », in G. Booij & J. van Marle (eds), *Yearbook of Morphology 1993*, Kluwer Academic Publishers, 27-50.
- BOOIJ, G. (1996), « Inherent versus contextual infection and the split morphology hypothesis », in G. Booij & J. van Marle (eds), *Yearbook of Morphology 1996*, Kluwer Academic Publishers, 1-16.
- BOOIJ, G. (2002), *The Morphology of Dutch*, Oxford University Press.
- BOOIJ, G. (2005), *The Grammar of Words: An Introduction to Linguistic Morphology*, Oxford, Oxford University Press.
- BOOIJ & VAN HAAFTEN (1988), « La syntaxe externe des mots dérivés », *Lexique* 7, 101-120.
- BOTHA, R. (1983), *Morphological Mechanisms*, Oxford: Pergamon Press..
- CARSTAIRS-MCCARTHY, A. (1992), *Current Morphology*, London, Routledge.
- CHOMSKY, N. (1970), « Remarks on Nominalization ». in R. Jacobs & P. Rosenbaum (eds), *Readings in English transformational grammar*, Blaisdell, Waltham, MA, 184-221. Trad. française : « Remarques sur la nominalisation », *Questions de sémantiques*, (1975), Seuil, Paris, 73-131.
- CORBIN, D. (1985), « Les bases non-autonomes en français ou comment intégrer l'exception dans le modèle lexical », *Langue française* 66, 54-76.
- COTTEZ, H. (1988), *Dictionnaire des Structures du vocabulaire savant. Eléments et modèles de Formation*, 4ème édition. Paris, Dictionnaires Le Robert.

- DAL. G., AMIOT, D. & VILLOING F. (à paraître), « Affixes ou lexèmes ? Les éléments de construction néoclassiques », in Fradin & al. (éds).
- DI SCIULLO, A-M. & WILLIAMS E. (1987), *On the definition of Word*, MIT Press, Cambridge.
- DOWTY, D. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar*, Chapter 2, « The Semantics of Aspectual Classes of Verbs of English. », Dordrecht, Reidel Publishing Company, 37-132.
- DOWTY, D. (1991), « Thematic Proto-roles and Argument Selection », *Language* 67/3, 547-619.
- FABB, N. (1984), *Syntactic Affixation*, PhD dissertation, MIT.
- FABB, N. (1998), « Compounds, in Spencer and Zwicky (eds), *The Handbook of Morphology*, Oxford, Blackwell, 66-83
- FOLEY, W. A. & VAN VALIN, R. D. (1984), *Functional Syntax and Universal Grammar*. Cambridge University Press, Cambridge.
- FRADIN, B. (2000), « Combining forms, blends and related phenomena », in Doleschal Ursula, Thornton Anna (eds), *Extragrammatical and Marginal Morphology*, Munich, Lincom Europa. 11-59.
- FRADIN, B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.
- FRADIN, B. (2005), « On a semantically grounded difference between derivation and compounding », in *Morphology and its Demarcations*, Dressler W. U., D. Katovsky, O. E. Pfeiffer & F. Rainer (eds), Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 161-182.
- FRADIN B. & KERLEROUX F. (2003), « Quelle base pour les procédés de la morphologie constructionnelle ? », in *Sillexicales 3*, Publication de l'UMR 8528 du CNRS, Université de Lille 3, 76-84.
- FOLEY, W. A., & VAN VALIN, R. D. (1984), *Functional syntax and universal grammar*. Cambridge, Cambridge University Press.
- HASPELMATH, M.(2002), *Understanding Morphology*. London, Arnold.
- HATHOUT, N., PLENAT, M. & TANGUY, L. (2003), « Enquête sur les dérivés en *-able* », *Cahiers de grammaire* 28, 49-90.
- HOEKSTRA, T. & VAN PUTTEN, F. (1988), « Inheritance phenomena », in Everaert et al. (eds), *Morphology and modularity : to honour Henk Sculting*, Foris, Dordrecht, 163-187.
- GRIMSHAW, J. (1990). *Argument Structure*. MIT Press, Cambridge.
- KERLEROUX, F. (2003) « Sur quels objets portent les opérations morphologiques de construction ? », *Lexique* 16, 85-124.
- KERLEROUX, F.(2004) « Quelques remarques sur la représentation sémantiques des N déverbaux en *-eur* », Communication aux Décembrettes, Toulouse.
- KERLEROUX, F. (à paraître), « Pêcheurs sous la glace », *Hommages à Marc Plénat*.
- JACKENDOFF, R. (1990), *Semantic Structures*. Cambridge Mass., MIT Press.
- LEVIN, B. & RAPPAPORT, M. (1998), « Morphology & Lexical Semantics », in Spencer & Zwicky (eds), *The Handbook of Morphology*, Oxford : Blackwell Publishers, 248-271.
- LIEBER, R. (1983), « Argument linking and compounds in English », *Linguistic Inquiry* 14, 251-86
- LIEBER, R. (1992a), *Deconstruction Morphology: Word Formation in Syntactic Theory*. Chicago, University of Chicago Press.
- LIEBER, R. (1992b), « Compounding in English », *Rivista di Linguistica* 4/1, 79-96.
- LIEBER, R. (2004), *Morphology and Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MARCHAND, H. (1969), *The Categories and Types of Present-Day English Word Formation*. Munich, C. H. Beck Verlagsbuchhandlung.

- NAMER, F. & VILLOING F. (2005), « Have cut-throats anything to do with tracheotomes ? Distinctive properties of VN vs. NV compounds in French », *MMM5* 15-18 septembre 2005, Fréjus.
- NAMER, F. & VILLOING F. (2006), « *Saxifrage et casse-pierre* : quelles propriétés distinctives des mots composés NV et VN en français ? », *Arbeitspapier* 120, Fachbereich Sprachwissenschaft, Kelling, Meinschaefer & Mutz (eds), Konstanz, 177-197.
- OLSEN, S. (2000), « Composition », in Booij et al. (eds), 897-916.
- OSHITA, H. (1995), « Compounds : A View from Suffixation and A-Structure Alteration », in *Yearbook of Morphology*, 179-205.
- PLAG, I. (2003), *Word Formation in English*, Cambridge University Press.
- PLÉNAT, M., 2005, « Brèves remarques sur les déverbaux en *-ette* », in Lambert & H. Nølke (éds), *La syntaxe au coeur de la grammaire*. Recueil offert en hommage pour le 60e anniversaire de Claude Muller, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 245-258.
- RAINER, F. & VARELA, S. (1992), « Compounding in Spanish », *Rivista di linguistica* 4/I, 117-142.
- RAPPAPORT, M. & LEVIN, B. (1988), « What to do with theta-roles », in W. Wilkins (ed.), *Syntax and semantics* 21, *Thematic relations*, Academic Press, San Diego, 7-36.
- RAPPAPORT, M. & LEVIN, B. (1992), « *-er* nominals : implications for the theory of argument structure », In T. Stowell et E. Wehrli (eds), *Syntax and Semantics*, Vol. XXVI. New-York, Academic Press, 127-153.
- ROCHÉ, Michel (2003), « De la “bonne formation” des dérivés en *-on* », *Cahiers de Grammaire* 28, 91-112.
- ROEPER, T. & SIEGEL, D. (1978), « A lexical transformation for verbal compounds », *Linguistic Inquiry* 9 : 199-260.
- ROEPER, T. (1987), « Implicit arguments and the Head-component relation », *Linguistic Inquiry* 18, 267-310.
- ROEPER, T. (1988), « Compound syntax and Head movement », *Yearbook of morphology* 1, 187-228.
- REY-DEBOVE, J. (2004), *Le Robert brio*. Paris, Dictionnaires Le Robert.
- SCALISE, S. (1992), « Compounding in Italian », *Rivista di linguistica* 4/I, 175-199.
- SELKIRK, E. (1982), *The Syntax of Words*. The MIT Press, Cambridge, Mass.
- SPENCER, S. (1991), *Morphological Theory. An Introduction to Word Structure in Generative Grammar*, Basil Blackwell, Oxford / Cambridge, Mass.
- VENDLER, Z. (1967), « Verbs and Times » in *Linguistics and Philosophy*, Cornell University Press., Ithaca N.Y., 97-121.
- VILLALVA, A. (1992), « Compounding in Portuguese », *Rivista di linguistica* 4/I, 201-219.
- VILLOING, F. (2000), « Les principes de la morphologie dans la grammaire comparée du XIX^e siècle : le témoignage des mots composés du type [VN]_N », *Moderne Sprachen* 44, Edition Praesens, Salzburg, 107-134.
- VILLOING, F. (2002), « Les bases des opérations de construction morphologiques : des unités sémantiquement spécifiées. Illustration à la lumière de la composition [VN]_{N/A} en français », in G. Dal, B. Fradin, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché (éds), *Sillexicales* 3, 213-219.
- VILLOING, F. (2003), « Les mots composés VN du français : arguments en faveur d’une construction morphologique », *Cahiers de Grammaire* 28, « Morphologie et Lexique », 183-196.
- VILLOING, F. (à paraître), « Les mots composés VN du français », in *Aperçus de morphologie du français*, Fradin & al. (éds).
- WILLIAMS, E. (1981) « On the Notions ‘Lexically Related’ and ‘Head of a Word’ », *Linguistic Inquiry* 12/2, 245-274.